



**Programmation Didactique
pour 5^o de primaire.**

**LANGUE ÉTRANGÈRE:
FRANÇAIS**



M^a AMPARO CATALÁ ALCAÑIZ

Primera edición, 2014

Autora: M^a AMPARO CATALÁ ALCAÑIZ

Edita: Educàlia Editorial

ISBN: 978-84-943204-7-5

Printed in Spain/Impreso en España.

Todos los derechos reservados. No está permitida la reimpresión de ninguna parte de este libro, ni de imágenes ni de texto, ni tampoco su reproducción, ni utilización, en cualquier forma o por cualquier medio, bien sea electrónico, mecánico o de otro modo, tanto conocida como los que puedan inventarse, incluyendo el fotocopiado o grabación, ni está permitido almacenarlo en un sistema de información y recuperación, sin el permiso anticipado y por escrito del editor.

Alguna de las imágenes que incluye este libro son reproducciones que se han realizado acogándose al derecho de cita que aparece en el artículo 32 de la Ley 22/18987, del 11 de noviembre, de la Propiedad intelectual. Educàlia Editorial agradece a todas las instituciones, tanto públicas como privadas, citadas en estas páginas, su colaboración y pide disculpas por la posible omisión involuntaria de algunas de ellas.

Educàlia Editorial, S.L.

C/ Av. de las Jacarandas, 2, loft 327 - 46100 Burjassot

Tel: 963273517

E-Mail: educaliaeditorial@e-ducalia.com

<http://www.e-ducalia.com/material-escolar-colegios-ies.php>

INDEX

- 1. Introduction.**
- 2. Références à la (LOMCE) ET AU CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE (CECR)**
- 3. Caractéristiques du centre scolaire.**
- 4. Caractéristiques de l'enseignement primaire.**
 - 4.1 Caractéristiques des élèves de l'enseignement primaire.
- 5. Les objectifs.**
 - 5.1 Objectifs généraux de la matière.
- 6. Contenus.**
 - 6.1 Contenus du cours de français.
- 7. Les thèmes transversaux.**
- 8. La méthodologie.**
 - 8.1 Principes méthodologiques.
 - 8.2 Caractéristiques générales d'une méthodologie adaptée à un bon apprentissage.
 - 8.3 Mon approche méthodologique.
 - 8.3.1 Principes psychopédagogiques et didactiques.
 - 8.3.2 Les activités didactiques.
 - 8.3.3 Critères de sélection des activités.
 - 8.3.4 La méthodologie spécifique du français pour les élèves de troisième année de l'enseignement primaire.
- 9. Critères d'évaluation et mécanismes de contrôle.**
 - 9.1 Critères d'évaluation à partir de la loi.
 - 9.2 Types d'évaluation.
 - 9.3 Conclusion.
- 10. Les projets de l'année scolaire.**
- 11. Attention à la diversité.**
- 12. T.I.C.E.**
- 13. Les unités didactiques.**
- 14. Bibliographie**
- 15. Webgraphie.**

ANNEXE INDEX

A. PREMIÈRE PARTIE:

1. Les Unités Didactiques.
2. Cours Académique 2014-2015
3. Évaluation de l'Établissement et de son Environnement.
4. Le Plan de la Classe de Français.
5. Horaires de 5^{ème} ANNÉE de Primaire.
6. Facteurs d'Influence sur l'Élève.
7. Schéma des Séances.
8. Types d'Activités.

B. DEUXIÈME PARTIE : Unités Didactiques.

1. Je m'appelle.
2. C'est ma classe.
3. C'est ma famille.
4. C'est ma chambre.
5. C'est l'heure de mon petit déjeuner.
6. C'est Noël.
7. J'aime manger.
8. J'aime les crêpes.
9. J'ai froid, c'est l'hiver.
10. J'aime faire du sport.
11. J'aime les animaux de la ferme.
12. J'aime ma ville.
13. J'adore faire les grands magasins.
14. C'est ma voiture.
15. Vive les vacances.

C. TROISIÈME PARTIE: Thèmes Transversaux.

1. Éducation environnementale.
2. Éducation pour la paix.
3. Éducation du consommateur.
4. Éducation pour l'égalité des chances entre les sexes.
5. Éducation pour la santé.
6. Éducation civique et morale.

D. QUATRIÈME PARTIE: T.I.C.E.

1. Apports des T.I.C.E. à l'enseignement.
2. La Vidéoconférence.
3. Programme «Tell me More» .

1. INTRODUCTION

L'incorporation d'une langue étrangère à l'école primaire constitue depuis plusieurs années un objectif essentiel de l'enseignement.

Le contact avec un code linguistique différent du sien permet à l'enfant de développer l'organisation de sa pensée et de ses idées dans le sens d'une plus grande ouverture d'esprit.

De plus, la bonne adaptation aux habitudes phonétiques dépend de l'âge.

L'importance attribuée aux L.E se centre sur trois éléments :

1. La nécessité de plus en plus impérieuse de communiquer en langue étrangère à cause de l'Unité Européenne.
2. L'apport aux objectifs généraux de l'étape, car cette étude aide à la compréhension de la propre langue.
3. Elle sert de contact avec d'autres cultures. Les aspects culturels ont une grande importance car ils font comprendre d'une autre manière la réalité et la tolérance.

Sa finalité sera donc d'enseigner à se communiquer avec cette langue et pas seulement de la connaître. Ce sera une compétence communicative qui réunira les compétences suivantes: grammaticale, du discours, sociolinguistique, stratégique, socioculturelle.

Elle se fera toujours avec un procédé de construction créative :

- On part de la pratique pour arriver à la règle
- La progression dans l'acquisition n'est pas linéale, elle est globale et en spirale.
- L'objectif immédiat est la communication rapide et active même si c'est avec des erreurs.

Les différentes habilités linguistiques: lire, écrire, comprendre, parler, apparaissent ensemble, comme dans la vie réelle. Il est donc évident qu'un élément essentiel de cette étape est de soigner le premier contact avec la L.E.

Le professeur devra trouver les moyens différents et variés pour motiver ses élèves dans la nécessité d'apprendre à s'exprimer dans cette langue. Le meilleur moyen est de créer une classe vivante, ludique où l'élève aime participer à tout. Il apprendra à jouer, à chanter à écouter, à créer avec la langue et dans la langue. Mais surtout à se communiquer dans un contexte habituel pour lui.

La partie créative du professeur s'appuiera sur une programmation didactique dans laquelle on soignera la concrétion, l'organisation des objectifs, contenus, options méthodologiques, les critères d'évaluation indiqués dans la LOMCE Loi Organique 8/2013, du 9 décembre.

2. RÉFÉRENCE À LA (LOMCE) ET AU CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE (CECR)

La LOMCE loi Organique 8/2013, du 9 décembre ,modifie la loi organique 2/2006 du 3 mai, de l'éducation (LOE) et six articles de la loi organique 8/1985 du 3 Juillet régissant le droit à l'éducation (LODE). Le DÉCRET ROYAL(R.D. 126/2014, du 28 Février – BOE 1 de MARS) pour le «DESSIN CURRICULAIRE BASE DE PRIMAIRE» ainsi que l'ordre ECD/686/2014, du 30 avril, publie le Jeudi 1 mai 2014, BOE num 106, par lesquels s'établissent les orientations éducatives pour l'école primaire à niveau national. A l'intérieur de l'état espagnol, chaque région propose ensuite sa vision et ses réflexions à travers ses directives:

- Aragón, Décret Royal 126/2014 du 16 juin 2014 .
B.O.A: Numéro 119, 20 juin 2014.
- Asturias, Décret Royal 82/2014, du 28 août 2014.
B.O.P.A: Numéro 202, du 30 août 2014.
- Îles Baléares, Décret Royal 32/2014, du 18 juillet 2014.
BOIB: Numéro 97 du 19 juillet 2014.
- Îles Canaries. Décret Royal 89/2014, du 1 août 2014.
B.O.C: Numéro 156, du 13 août 2014.
- Cantabria. Décret Royal 27/2014, du 5 juin 2014.
BOC: Numéro 29, 13 juin 2014.

- Castilla-La Mancha. Décret Royal 54/2014, du 10 juillet 2014.
B.O.C.M: Numéro 11 juillet 2014.
- Castilla-León. Décret Royal 519/2014, du 17 juin 2014.
B.O.C.L: Numéro 117, du 20 juin 2014.
- Comunidad Valenciana. Décret Royal 108/2014, du 4 juillet 2014.
B.O.C.V: Numéro 7311 du 7 juin 2014.
- Extremadura. Décret Royal 103/2014, du 10 juin 2014.
B.O.E: Numéro 114 du 16 juin 2014.
- Rioja. Décret Royal 24/2014, du 13 juin 2014.
B.O.R: Numéro 74 du 6 juin 2014.
- Comunidad de Madrid. Décret Royal 89/2014, du 24 juillet 2014.
B.O.C.M: Numéro 175 du 25 juillet 2014.

La loi organique de l'éducation en Espagne a reconnu l'importance de l'étude des langues étrangères et a introduit l'enseignement de la langue étrangère dans la première année de l'enseignement primaire.

Dans la nouvelle loi les séances sont de 45 minutes, selon les communautés autonomes les élèves de cinquième année ont:

- Andalucía 3 séances par semaine de 45 minutes pour la Langue étrangère.
- Aragón 3 séances par semaine de 45 minutes pour la Langue étrangère.
- Asturias 4 séances par semaine de 45 minutes pour la Langue étrangère.
- Baleares 3 séances par semaine de 45 minutes pour la Langue étrangère.
- Canarias 4 séances par semaine de 45 minutes . pour la Langue étrangère.
- Cantabria 3 séances par semaine de 45 minutes pour la Langue étrangère.
- Castilla-León 3 séances par semaine de 45 minutes pour la Langue étrangère.
- Castilla-La Mancha 3 séances par semaine de 45 minutes pour la Langue étrangère.
- Ceuta y Melilla 3 séances par semaine de 45 minutes . pour la Langue étrangère.
- Comunidad Valenciana 3 séances par semaine de 45 minutes pour la Langue étrangère.

- Euscadi 4 séances par semaine de 45 minutes pour la Langue étrangère.
- Extremadura 3 séances par semaine de 45 minutes pour la Langue étrangère.
- Galicia 3 séances par semaine de 45 minutes pour la Langue étrangère.
- Madrid 3 séances par semaine de 45 minutes pour la Langue étrangère.
- Murcia 3 séances par semaine de 45 minutes pour la Langue étrangère.
- Rioja 3 séances par semaine de 45 minutes pour la Langue étrangère.

Les autorités éducatives ne peuvent fournir qu'une partie de la matières scolaires enseignées en langues étrangères sans que cela entraîne une modification des aspects fondamentaux du programme réglementé par le décret royal. Dans ce cas, on cherche dans l'Étape que les élèves acquèrent que la terminologie caractéristique des sujets dans les deux langues. Le castillan ou la langue co-officielle ne seront pas utilisés pour soutenir le processus d'apprentissage d'une langue étrangère. La priorité sera accordée compréhension et expression orale.

Mesures d'assouplissement et d'autres méthodes seront établies dans l'enseignement et l'évaluation de la langue étrangère pour les étudiants handicapés, surtout pour ceux qui ont des difficultés pour parler.

La loi organique (LONCE) a reconnu l'importance de l'étude des langues étrangères et a introduit l'enseignement d'une deuxième langue étrangère dans la libre configuration autonome.

Les élèves doivent acquérir une compétence communicative comme le prône LE CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE (CECR) du Conseil de l'Europe qui devient l'outil de référence de l'enseignement et de l'apprentissage des langues.

Le CECR réfléchit aux trois activités fondamentales de l'apprentissage d'une langue: apprendre, enseigner et évaluer.

CECR impose l'idée d'une échelle de 6 niveaux de connaissances 6 dénominations (A1, A2, B1, B2, C1, C2). Le niveau A1 est celui que les élèves de la primaire doivent acquérir.

La Loi Organique de l'Éducation (LOMCE) ajoute: SEPT compétences fondamentales. Ces compétences doivent orienter le travail des enseignants.

.....

Tout ceci débouchera sur un apprentissage significatif de la langue qui s'appuiera dans chaque classe sur des documents authentiques transmettant la civilisation propre du pays.

3. CARACTÉRISTIQUES DU CENTRE SCOLAIRE.

Le centre éducatif que j'ai choisi pour réaliser mon Programme Didactique est une école publique d'un village de xxxxxx, avec 15.000 habitants. C'est une zone où la majorité des familles travaillent dans l'industrie et dans le petit commerce, elles ont donc un niveau socio-économique et socioculturel moyen.

En accord avec le Projet Éducatif P.E, l'objectif principal de cette école est de contribuer à la formation de personnes capables de se comporter avec une autonomie progressive, dans un cadre de principes démocratiques en étant suffisamment flexibles pour s'adapter aux circonstances changeantes de la société.

Le P.E. met en relief aussi l'importance de l'aire de Langue Étrangère.

D'après la Loi Organic 8/2013, du 9 de décembre (LOMCE).

Elle se compose de 12 unités de Primaire et six de Jardin d'Enfant. Dans le centre scolaire il y a 24 professeurs parmi lesquels on trouve un tuteur par classe et pour le Jardin d'Enfant un professeur d'appui, un professeur de musique, un professeur de religion, un professeur de français, un professeur d'anglais, deux professeurs de pédagogie thérapeutique. Il y a aussi à temps partiel un professeur d'audition et langage et un psychopédagogue. Les professeurs sont professionnellement très actifs et habituellement s'impliquent dans les activités de formation individuelle ou collective.

Le personnel non enseignant du centre est un concierge, le personnel de nettoyage, ainsi que les parents qui participent activement dans les ordres de gouvernement du centre. L'association des parents compte avec des membres dynamiques qui interviennent dans la réalisation d'activités extrascolaires et organisent des activités de formation à l'école.

Le nombre d'étudiants est de à peu près 400. Ils sont assez homogènes, bien que les différences entre eux sont traitées par les adaptations correspondantes du plan d'études.

Ce Programme Didactique a été élaboré pour être enseigné dans le troisième cycle d'Éducation primaire au 5^{ème} ANNÉE. Dans ma classe de français il y a 19 élèves, la grande majorité peuvent suivre le rythme de la classe, il y a seulement deux élèves avec certains problèmes d'intégration: une petite marocaine et une petite colombienne.

Selon Piaget, les étudiants de cet âge sont dans «l'étape de l'intelligence opérative» qui implique la pensée inductive, de telle façon qu'ils apprennent facilement une langue en étant en contact avec elle, beaucoup mieux qu'en mémorisant une série de règles. Cet aspect est donc fondamental dans le planning des différentes Unités Didactiques.

4 . CARACTÉRISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

La principale finalité de cette éducation est de donner aux enfants une éducation élémentaire qui leur permette d'acquérir des connaissances basiques et des habilités qui favorisent l'expression, la lecture, l'écriture et l'arithmétique ainsi qu'une graduelle indépendance de comportement envers l'environnement.

Les objectifs généraux de l'éducation primaire doivent être contemplés comme des habilités à développer chez les enfants. Ils doivent avoir acquis toute une série d'habilités en rapport avec la communication, la logique, la compréhension et l'appréciation de l'environnement social et naturel. Ils doivent savoir utiliser correctement la langue espagnole ainsi que la langue officielle de leur Communauté valencienne.

Les contenus ont une triple perspective: les concepts, les procédés, les attitudes. Les contenus sont organisés en matières obligatoires pour l'Éducation Primaire: Connaissance naturelle, sociale, culturelle, éducation artistique, éducation physique, langue espagnole et littérature, langue autonome (le valencien), langue étrangère (le français, avec deux heures à la semaine pour la troisième année de Primaire), mathématiques, religion.

SESGADO